



---

**Séance du Groupe de Coordination IUFE  
du mercredi 20 novembre 2013 de 17h00 à 19h00 salle PM 234  
PV adopté**

---

**Membres présents :**

Walter Loosli (WL), Pascal Cirlini (PC), Dominique Bruxelles (DB), Céline Mérad Malinverni (CMM), Serge Erard (SE), Francisca Zurera (FZ), François Bertagna (FB), Raphaël Fornallaz (RF), Laurent Vité (LV).

**Coprésidence :**

Bernard Schneuwly (BS), Paola Marchesini (PM)

**Membres excusés :**

Simon Toulou (ST), Walther Tessaro (WT), Juan Rigoli (JR), Marie Besse (MB), Carmen Perrenoud Aebi (CPA), Maurice Dandelot (MD), Michel Oris (MO)

---

**Ordre du jour :**

1. Approbation du PV de la séance du mercredi 25 septembre 2013
2. Informations des présidents
  - Dossier de reconnaissance du CDIP : retour sur la visite des experts les 17 et 18 octobre 2013
  - Point de situation sur la succession du directeur de l'IUFE
3. Nouvelle organisation DIP/IUFE
4. Divers

## 1. Approbation du PV de la séance du mercredi 25 septembre 2013

Le PV est adopté avec deux modifications :

– Mme Francisca Zurera (FZ) fait remarquer que, lors de la séance, c'était elle-même qui était présente en tant que représentante des étudiants et non M. Andrea Valcu (AV).

– M. François Bertagna (FB) souligne, en page 2 point 2 que la compréhension de l'ensemble n'est pas claire – on ne sait pas qui fait le commentaire – et amène une conclusion vague. M. Bernard Schneuwly (BS) indique que ce point sera modifié en stipulant que le commentaire cité est de lui-même.

## 2. Informations des coprésidents

➤ Dossier de reconnaissance du CDIP : retour sur la visite des experts les 17 et 18 octobre 2013

BS indique que la visite des experts s'est déroulée de manière extrêmement satisfaisante. Il transmet à l'assemblée quelques éléments du bilan des experts qui ont souligné : « la grande cohérence de la formation des enseignants du secondaire », « le fait que les acteurs endossent cette cohérence » et que « les étudiants sont partie prenante du projet ». Les experts ont également trouvé très convaincant et exemplaire le rapport entre la recherche et la formation, du fait que tous les formateurs participent à la recherche. Il subsiste néanmoins une série de petits problèmes en suspens qu'il sera nécessaire de reprendre. Tout d'abord la question de l'intégration de la pédagogie spécialisée dans la formation. Ensuite de savoir si la VAE reste quelque chose de possible pour le secondaire 2. Un autre point à adapter est le stage en autre niveau, dont la durée de trente heures a été jugée un peu courte. Il se pourrait que cette question fasse l'objet d'une recommandation voire même d'une condition. Il demeure néanmoins certain que la reconnaissance sera acquise et cela sans que le processus ne soit retardé. En principe, les commissions secondaires 1 et 2 vont se réunir en décembre après avoir reçu le rapport de la commission et le règlement révisé et pourront ainsi statuer sur tous les documents. Ensuite, cela passera par le DIP et c'est finalement le comité de la CDIP qui devra se prononcer entre le mois d'avril et le mois de juin.

FZ demande si les étudiants devront faire des démarches pour obtenir ces équivalences. BS devra se renseigner sur cette question.

Pascal Cirilini (PC) rappelle que des garanties avaient été données, dans une séance qui réunissait la FEG et le département, selon lesquelles l'ensemble des diplômes délivrés auparavant par Genève serait forcément reconnu par les cantons. Il propose également d'éclaircir cette question.

Madame Dominique Bruxelles communique à M. Schneuwly les informations évoquées dans cette séance sur les équivalences de diplômes antérieurs à la future reconnaissance CDIP.

➤ Point de situation sur la succession du directeur de l'IUFE

BS rappelle qu'un appel d'offre avait été lancé par le Conseil de l'IUFE et avait nommé une commission de nomination. Cette dernière a effectué son choix parmi les candidats et a établi un rapport pour le Conseil de l'IUFE qui a siégé le lundi précédent. Le Président du Conseil a donné son accord pour que soit révélé le nom de la personne désignée, bien que cela doive encore rester strictement confidentiel. BS révèle donc le nom de Mme Isabelle Mili, qui a subi, en plus de la discussion avec la commission, un *assessment* très approfondi. BS rappelle que Mme Mili a reçu une formation de musicienne au Conservatoire de Genève avant de suivre le cursus de la Haute Ecole Pédagogique pour devenir enseignante primaire. Elle a également été directrice de la Haute Ecole de Musique de Bienne et possède donc une bonne expérience de la direction. Elle est ensuite devenue formatrice pour la didactique de la musique pour le primaire et pour la FORENSEC.

La réponse officielle du rectorat devrait être connue dès la semaine prochaine.

M. Raphaël Fornallaz (RF) intervient pour relever le fait tout d'abord qu'il n'y a eu que deux candidats, et qu'ils venaient tout les deux de la FAPSE. Il déplore qu'aucun candidat de la Faculté des Lettres ne se soit présenté et aurait aimé voir plus d'investissement de la part des autres Facultés. BS mentionne les deux candidats de la Faculté des Lettres qui auraient été possible, M. Jérôme David, qui s'occupe de la didactique de la littérature, et Mme Claire Forel, qui s'occupe des langues étrangères. Cette dernière

étant trop proche de la limite d'âge, sa candidature n'était pas possible. Du côté de la Faculté des Sciences, M. Andreas Müller aurait pu être intéressé, mais il y avait un problème linguistique car ce poste demande une parfaite maîtrise de la langue française.

### **3. Nouvelle organisation DIP/IUFE**

BS indique qu'une lettre du Conseil d'Etat a été reçue concernant les représentants du DIP au sein des instances de coordination de l'IUFE. Cette lettre sera annexée au présent procès-verbal. On peut constater des changements qui s'opèrent, notamment le départ de Harry Koumrouyan qui ne sera pas remplacé. Monsieur Renato Bortolotti, secrétaire général adjoint, par délégation de Monsieur Frédéric Wittwer, est l'interlocuteur sur les affaires institutionnelles et intercantonales. Mme Paola Marchesini, directrice générale adjointe de l'enseignement obligatoire est désignée comme co-présidente du groupe de coordination DIP-IUFE, chargée d'assurer la cohérence transversale pour l'ensemble des Directions générales du DIP pour les processus majeurs qui justifient une coordination renforcée entre le DIP et l'IUFE et notamment les stages et les contenus de la formation. Dans ce cadre elle est l'interlocutrice privilégiée du/de la directeur-trice de l'IUFE.

BS mentionne deux, voire trois réunions qui ont eut lieu et auxquelles participaient les quatre directeurs généraux avec la direction de l'IUFE, et qui consistaient surtout en plusieurs échanges d'idées. Il ajoute que des séances DIP/IUFE seraient arrimées aux séances DIP/Université. FB estime que cette « nécessité » de devoir mettre des séances supplémentaires est ahurissante. Paola Marchesini (PM) explique qu'il manquait une instance complémentaire à la séance DIP/IUFE. Cela ne change en rien le mandat des autres instances et celle-ci n'a en elle-même aucun rôle décisionnel. D'autre part, la convention de collaboration avec l'IUFE arrive à échéance et il faut la mettre à jour. FB demande à ce que les éléments soient mis sur la table et ne sortent pas de manière indirecte comme cela s'est passé avec la problématique des besoins du DIP. Il est important de savoir, en cas de modifications, qui va dans quelle direction. Car si l'on se retrouve devant un fait accompli, allant à rebours des engagements pour lesquels le mandat a été défini, cela fera exploser les choses. Il faut, le plus vite possible, que les intentions soient connues. BS répond que les changements apportés à la convention vont être minimes et qu'il n'y a pas de soucis à se faire à ce sujet. PM ajoute que les modifications vont plutôt viser la clarification du cadre de collaboration, par exemple, la formalisation des relations avec la mise en place de maîtrise en enseignement spécialisé et la mise en place de la DGEO.

BS donne lecture des représentants du DIP, du groupe de coordination et de l'université. La nouvelle composition du bureau des étudiants sera annexée au présent procès-verbal.

BS annonce que la nouvelle convention sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

### **4. Divers**

– M. Laurent Vité (LV) demande ce qu'il en est du dossier de reconnaissance du primaire. BS répond que, pour le primaire, c'est une demande de renouvellement et que cela pourrait aller relativement vite.

– FB demande, concernant la FORENSEC, où en est la discussion sur la régulation des flux. BS répond que cela est déjà fait et que l'information sera mise sur le site dès que les décisions formelles seront prises.

La séance est levée à 19h00.